

**DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne**

Séance du 23 Mai 2017

**Délibération n°35- 2017 relative à la désignation des représentants à la
commission développement durable,**

VU l'article 4 du règlement intérieur de l'URCA,

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne-Ardenne approuve la désignation des représentants à la commission développement durable.

Collège Enseignants- 7 sièges à pourvoir :

Sont élus :

- Laure LAVORATA
- Hervé PRON
- Catalin POPA
- Bertrand BRASSART
- Kui YU ZHANG
- Stéphane BETOULLE
- Jean-Francis ORY

Collège BIATSS- 10 sièges à pourvoir :

Sont élus :

- Hélène PEYRET
- Marielle TUR
- Jean-Pierre LEPAGE
- Éric MILLET
- Aurélien BRENIERE
- Sandrine HENRY
- Emmanuel BONNET
- Frédéric SOURDET
- Jean-Guillaume BRAU
- Sophie DUEE

Collège Etudiants -3 sièges à pourvoir :

Sont élus :

- Pauline PELLET
- Amandine RHOUMA

- Hughes MICHAUT

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	18
Membres en exercice	36	Membres représentés	10
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	10		

Délibération adoptée

Yves du Président
de GEL



Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 06-06-2017

Document mis en ligne le : 06-06-2017